

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix : 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Samedi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 28 Janvier.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :
Réception par l'Empereur de lettres de S. M. le roi de Hanovre ;
Décret approuvant la délibération du conseil municipal de Batignolles-Monceaux ;
Nominations : d'un premier maître des cérémonies ; — d'un membre du jury pour statuer sur l'origine des marchandises saisies.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Actes administratifs de la Préfecture

Le dernier bulletin des Actes administratifs de la préfecture du Nord contient les documents suivants :

LOTÉRIES ET JEUX DE HASARD.

A MM. les sous-préfets, maires, commandants de brigades de gendarmerie et commissaires de police du département.

Lille, le 14 janvier 1859.

L'article 475, § 5 du Code pénal, porte des peines de simple police à l'égard de ceux qui auront établi ou tenu dans les rues, chemins, places ou lieux publics, des loteries ou d'autres jeux de hasard.

Au mépris de ces dispositions, on rencontre trop souvent dans les foires et dans les marchés des individus qui, munis de permissions en qualité de marchands forains, exploitent la crédulité publique et font des dupes en établissant des loteries ou des jeux de hasard sur la voie publique. Ces industriels cherchent, d'ailleurs, à dissimuler la contravention sous l'apparence de vente de diverses marchandises qui servent d'enjeu.

L'abus que je vous signale est non-seulement préjudiciable aux marchands honnêtes, auxquels on enlève des chances légitimes de gain ; il contribue, en outre, à démoraliser les populations rurales et à leur faire contracter l'habitude des jeux aléatoires, au grand détriment des familles.

Je ne saurais trop vous recommander, messieurs, de veiller à ce que les prohibitions mentionnées au § 5 de l'article 475 du Code pénal soient strictement observées. J'invite en conséquence et particulièrement MM. les maires, à s'abstenir désormais d'accorder des autorisations dont l'effet est de paralyser l'action du ministère public, quant à la répression des loteries et des jeux de hasard établis dans les lieux publics au mépris de la loi. Je compte, à cet égard, sur l'active obligeance de chacun des fonctionnaires ou agents préposés au service de la surveillance.

Agrérez, &c.

Le Préfet du Nord,
VALLON.

Un arrêté de M. le préfet du Nord fixe l'ouverture des conseils municipaux du département du 1^{er} au 10 février prochain laquelle sera close le dixième jour après celui de l'ouverture, conformément aux prescriptions de la loi.

Le prochain tirage au sort aura lieu, pour les cantons de l'arrondissement de Lille, dans l'ordre suivant :

La Bassée, le 21 février, à onze heures du matin.

Armentières, le 22, à dix heures.

Haubourdin, le 23, à onze heures.

Cysoing, le 24, à onze heures.

Lille (Centre), le 25, à onze heures.

Lille (Ouest), le 25, à une heure de relevée.

Pont-à-Marcq, le 28, à onze heures du matin.

Quesnoy-sur-Deûle, le 1^{er} mars, à onze heures du matin.

TOURCOING (Nord), le 2 mars, à dix heures du matin.

TOURCOING (Sud), le 2, à onze heures idem.

Seclin, le 3 mars, à onze heures du matin.

Lille (Nord), le 4 mars, à onze heures du matin.

Lille (Sud), 4 mars, à une heure de relevée.

ROUBAIX, le 5 mars, à dix heures du matin.

LANNOY, le 7 mars, à onze heures du matin.

La première chambre de la cour impériale de Paris était saisie mardi d'une question qui intéresse les notaires. — Il s'agissait de savoir si le notaire qui dresse un inventaire est tenu de parapher les valeurs au porteur, dépendant de la succession. M. le président du tribunal de Versailles avait rendu en ce sens une ordonnance de référé. Appel a été interjeté de cette décision. La cour, après avoir entendu M. l'avocat-général Goujet, qui a conclu à l'infirmité de ladite ordonnance, a remis à huitaine pour prononcer son arrêt.

Des ordres émanant de l'administration supérieure des lignes télégraphiques, au ministère de l'intérieur, viennent de prescrire la démolition des anciens télégraphes aériens, tel qu'il en existe encore sur les tours de l'église Saint-Sulpice, sur le haut des buttes de Montmartre et ailleurs.

Un comptable domicilié à Besançon avait détourné des fonds dont il était dépositaire. Condamné pour ce crime à cinq années de travaux forcés, il était parvenu à se réfugier en Belgique. Le gouvernement français ayant, en vertu de la convention internationale conclue entre les deux pays, en 1834, réclamé l'extradition de ce condamné, il vient d'être livré à la frontière, par les agents belges, à la disposition des autorités françaises.

Un marchand boucher de Roubaix avait perdu mercredi matin, vers cinq heures, en se rendant à Lille, un porte-feuille contenant trois billets de banque de mille francs.

Un honnête ouvrier maçon, dont nous regrettons de ne pas connaître le nom, ayant trouvé le porte-feuille, s'est empressé de le remettre à qui de droit.

Nous devons ajouter, pour la rareté du fait, que l'ouvrier maçon a été généreusement récompensé.

Le nommé Cappelmanns, ouvrier fleur, ayant, dans un moment de colère, frappé avec une extrême violence son rattacheur âgé de 18 ans, on a dû transporter ce dernier à l'hôpital. La position de cette malheureuse victime d'un acte aussi barbare est, dit-on, très grave. On a peu d'espoir de sauver ce jeune homme, seul soutien de sa mère qui est veuve avec trois enfants.

Un vol qualifié, avec escalade, a eu lieu aujourd'hui rue du Collège. L'importance des bijoux et de l'argenterie qui ont disparu s'élève à environ 400 fr. Les auteurs de ce vol sont inconnus.

Joseph Monte, terrassier, d'origine belge, vient d'être arrêté par la police de Roubaix, pour vol d'une montre en argent commis au préjudice du sieur Léopold Vanhuffel, demeurant route de Tourcoing.

Mercredi matin, vers cinq heures et demie, un violent incendie s'est déclaré dans le séchoir de l'importante filature de M. Hazebrouck, à Comines.

Les secours énergiques de la population et des ouvriers de la filature ont réussi à circonscire le feu dans le séchoir où il avait éclaté, préservant ainsi d'une destruction presque imminente la filature tout entière.

Le séchoir a été complètement détruit et la machine à vapeur atteinte par la chute des sommiers enflammés. La perte est d'environ 12,000 francs.

Le festival des Orphéonistes de France se tiendra à Paris, entre le 13 et le 18 mars prochain : 5000 chanteurs environ y prendront part. La solennité anra lieu dans le Palais de l'Industrie.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une baisse moyenne de 17 centimes à l'hectolitre.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 29 JANVIER 1859.

N° 20.

LA MANSARDE

Suite. — Voir notre dernier numéro.

— Je ne suis pas de taille à lutter contre vous, mon cher monsieur Pellander. — Mais, en confiance, j'ai tant de dépenses à faire pour le moment, à cause de notre voyage, que je suis obligé de demander un petit délai. Quel est donc le montant de cette bagatelle ? Je l'ai oublié, et lui-même ne l'indique pas dans sa lettre.

Pellander présenta au lieutenant une copie du billet.

Wallden devint pâle comme la mort.

« Diable ! s'écria-t-il, en se passant plusieurs fois la main sur le menton. Diable !..... »

— Oui, oui, interrompit malicieusement Pellander, ne disais-je pas que cette affaire est tout à fait respectable ! — Mais n'importe, j'ai toujours été connu pour un homme libéral, et, puisque vous êtes sur le point, monsieur le lieutenant, d'entreprendre un voyage, un procès vous gênerait beaucoup ; le plus sage serait

donc d'accéder à mes conditions ; les voici : vous paierez la moitié de la somme dans le délai de huit jours, et le reste dans un an, naturellement avec les intérêts.

— Impossible ! s'écria de Wallden. Il faut que vous ayez perdu la tête. — Croyez-vous que je puisse battre monnaie ?

— On devrait le pouvoir quand ont est si grand bourreau d'argent ! répondit laconiquement Pellander, accoutumé à ne jamais peser ses paroles, surtout dans l'exercice de sa profession. Je n'ajouterais plus que ceci, monsieur le lieutenant : Voulez-vous, oui ou non, accepter l'accommodement ?

— Je ne puis ; — soyez raisonnable ! je vous donnerai le quart de la somme et une douceur convenable.

— Impossible je ne modifierai pas mes propositions.

On disputa longtemps encore ; enfin, en raison de certaines circonstances qui n'étaient connues que de lui et de son créancier, de Wallden promit de tenir prête, pour l'époque fixée, la somme qu'on exigeait. C'était, à la vérité, un contre-temps des plus fâcheux, mais il fallait bien en passer par là ; il ne pouvait pas absolument s'engager dans un procès trois mois après son mariage, bien que d'ordinaire ce fût son faible, et qu'il eût même pour principe de chercher à gagner du temps, ne fût-ce que quelques mois, quelques semaines même.

« Que voulait Pellander ? demanda Marie, lorsque de Wallden entra au salon, où elle était seule. Il ne s'agit plus, je l'espère, d'une affaire qui date de ta vie de garçon ? »

— Comment peux-tu faire cette question, mon ange ? Ne m'as-tu pas exhorté toi-même, avec ta sagesse accoutumée, à mettre ordre à

toutes mes affaires ? Et ne te rappelles-tu pas que j'y ai consacré les premières semaines de notre séjour ici ?

— Mon cher de Wallden, si tu as encore quelques dettes, je te conjure de ne pas me le dissimuler par une fausse délicatesse ; sois franc, et, pour l'amour de Dieu, payons-les plutôt que d'entreprendre notre voyage, que nous pouvons fort bien remettre d'une année. Je ne sais comment cela se fait, mais la présence de cet homme ici m'a causé de l'inquiétude.

— Ah ! bannis ces idées noires, mon ange ! — Quoique j'aie promis de garder le secret, je t'avouerais, pour te tranquilliser, que le pauvre diable me demande un service en échange de celui qu'il m'a rendu autrefois, comme tu sais.

— Ce n'est que cela ? Dieu en soit loué !

— Il n'est pourtant pas non plus si agréable pour moi de lui accorder ce qu'il réclame, c'est-à-dire ma caution.

— Pas pour une somme considérable, n'est-ce pas ?

— Oh ! non, pour une bagatelle. Ces gens-là n'ont pas de grandes affaires ; — il s'agit tout simplement de quelques centaines de rixdalers ; mais un homme d'ordre ne se porte pas volontiers caution.

— Tu n'as pas refusé, cependant ? demanda Marie, à qui l'avocat Pellander n'était plus indifférent, depuis qu'il avait envoyé chercher un médecin pour William, au nom de l'humanité.

— Non, je n'ai pas eu cette dureté, ma petite colombe ; car à tout prendre, il est bien agréable de rendre service quand nous le pouvons sans nuire à nos propres intérêts.

Ainsi se termina l'entretien, et ce sujet ne revint plus ensuite sur le tapis.

Les revenus de Wallden n'étaient point en-

core fortement ébréchés à cette époque, parce que la majeure partie de ses dettes n'étaient pas payées ; il croyait donc que sa fortune ne courait pas risque de périr, quoiqu'il vit de temps en temps un certain vide dans sa caisse. Aussi était-il de bonne humeur, et en disposition de ne se refuser aucune des jouissances que peut procurer l'argent.

Il était convenu avec Marie que, tant qu'il serait retenu à Stockholm par la session de la Diète qui allait s'ouvrir, elle resterait aux eaux, d'où ils partiraient ensuite pour leur grand voyage.

CHAPITRE XXI.

Fragments d'une lettre écrite à William par son ami de sa ville natale.

« . . . J'avais devant moi une longue série de chiffres sur un papier. J'avais beau calculer et calculer, je croyais que j'allais devenir fou ; car bien loin d'obtenir un total exact, je sentais ma tête saisie de vertige. Je me levai précipitamment avec effroi et m'écriai énergiquement : « Le diable m'emporte ! il n'y a plus à y tenir ! — Je me morfonds ici ! — J'étoufferai, si je ne me procure de l'air ! — Il faut que je parte ! »

« Lorsque cette prompte résolution eût mûri dans ma tête, je me rassais tranquillement à mon pupitre vert. La seule pensée de secouer la poussière du bureau avait produit un si heureux effet sur moi, que les chiffres se débrouillèrent alors à mes yeux comme par enchantement.

« Je descendis auprès de ma femme, et elle fit de grands yeux en me voyant arriver au moins quinze minutes avant l'heure du repas. Mais elle